



Compte-Rendu du Conseil d'école du mardi 16 mars 2021 (en visio conférence)

1. Informations générales

- ❖ **Les enseignants de l'école** : Mme Roptin (directrice), Mmes Le Brec et Martin (TPS-PS), Mme Barillot (PS-MS), Mmes Boudier Aebischer, Guyomard Claude et Rachel (MS-GS), Mme Robert et Mr. Garnier (CP), Mmes Monot et Raingeard (CE1), Mmes Lefkir et Arguel (CE2), Mmes Perry, Bitauld, Cadiou et Le Roux (CM1-CM2), Mme Bouget (remplaçante de Mme Lumineau)
Excusée : Mme Lumineau (TPS-PSA+MS-GSA+MS-GSC+ CM1-CM2C) en arrêt maladie
- ❖ **Les parents** : Mme Karine Bordeaux, Mme Manon Heluard Sechet, Mme Clervie Kerouasse, Mme Anne-Sophie Leblanc, M. Edouard Leys, Mme Delphine Mury, Mme Christelle Pinsard, Mme Christelle Radin, Mme Delphine Sirera
Excusées : Mme Anne-Sophie Nicolazo et Mme Stéphanie André (problème de connexion)
- ❖ **Atsem** :
- ❖ **La mairie** : M. Menard, 1^{er} adjoint
Excusés : M. Demolder, Maire et Madame Muriel Blouin, adjointe aux affaires scolaires.
- ❖ **Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire** : M. Julien Bonnier.
- ❖ **Excusé** : M. Letort, Inspecteur de l'Education Nationale

Date du prochain conseil d'école : 15/06/21

1. Effectifs Mars 2021

400 élèves sont comptabilisés dans l'école primaire au 16/03/2021 (**432** en novembre 2019) dont 160 en maternelle et 240 en élémentaire. Il n'y a pas de fermetures prononcées pour l'école primaire pour la rentrée 2021. Les familles qui doivent inscrire leur enfant en maternelle doivent se rendre en mairie le plus tôt possible. Pour les enfants nés en 2018, l'école est obligatoire. Pour les enfants nés en 2019, il n'y a que 6 places possibles.

2. Fonctionnement de l'école

a. Gestion du protocole sanitaire

- Les élèves n'ont pas toujours la quantité suffisante de masques pour qu'ils soient une bonne protection (2 par jour ne suffisent pas pour certains enfants) : les enfants les touchent, ils s'humidifient...

Même remarque sur les temps périscolaires. Les 2 masques sont souvent insuffisants : environ une boîte de 50 masques est distribuée par le périscolaire le midi.

M. Bonnier fera une communication aux parents pour rappeler la nécessité d'avoir 1 ou 2 masques supplémentaires par jour.

- M. Garnier rappelle les préconisations faites aux familles dans un courrier dès le début de l'obligation du port du masque en élémentaire : mettre les masques dans des sachets type congélation « propres » / « sales » et avoir plusieurs masques supplémentaires.
- M. Leys propose que chaque enfant apporte une boîte de 50 masques, mais ce serait difficile à gérer du fait de la quantité d'élèves et parce que le changement de masque se fait après la cantine.

- Le rappel du port correct du masque (pas sous le nez) est constant, quel que soit le niveau de l'élève.

- Les enseignants souhaiteraient l'installation de détecteurs de CO2 : indiquent à quel moment l'aération est nécessaire, ce qui permettrait de réaliser des économies d'énergie. Réponse de Julien : Démarche déjà initiée, à voir avec M. Noury, responsable des services techniques de la mairie, pour que cela soit fait le plus rapidement possible.

- Les enseignants ont été alertés par quelques parents (de plus en plus nombreux) à propos du savon utilisé pour le lavage des mains qui, compte-tenu des nombreux lavages quotidiens, agresse la peau (enfants comme adultes). M. Bonnier : savon hypoallergique, très peu de retours négatifs avant le protocole ; 15 enfants maximum concernés par ce problème, mais lavage des mains au moins huit fois par jour. Selon la commerciale, elle n'a pas eu de remarques de ce type dans d'autres communes. Il est recommandé aux familles d'appliquer une crème hydratante à leur enfant(s) avant leur coucher.

- Lors de l'absence d'un enseignant, l'inspection, en cette période de crise sanitaire, n'a très souvent plus les moyens humains pour assurer le remplacement. Si ce cas se présentait, nous serions contraints de répartir les élèves et donc de les brasser, malgré tous nos efforts depuis le début de l'année pour respecter le protocole sanitaire imposé.

La municipalité ayant été alertée par la directrice de la dangerosité de la circulation et du stationnement sur le parking en bas de l'école maternelle, pourtant interdit aux parents, M. Bonnier informe qu'un courrier est en cours de validation par le maire à destination des familles et des riverains pour rappeler les règles de circulation. Si besoin, la gendarmerie interviendra pour faire respecter le sens interdit et le stationnement.

Mme Sirera soumet l'idée de repenser les tracés des places de parking pour sécuriser le passage des piétons.

b. Retour sur les évaluations CP

Les évaluations sont nationales.

Elles ont été réalisées en CP et CE1 en septembre puis en janvier, uniquement pour les CP.

8 compétences de français évaluées, 6 en mathématiques. Elles situent les élèves dans 3 catégories « Réussite-fragilité-difficulté ». Cela permet d'envisager une remédiation pour ceux qui en ont besoin.

Entre septembre et janvier, progression dans le domaine des mathématiques.

En français, on note une stagnation mais cela reste positif car les compétences de français étaient beaucoup plus complexes en janvier.

Pour ce qui est des incidences du confinement de 2021, il existe encore petit décalage par rapport à la cohorte de l'année passée, mais cela est tout à fait rattrapable. Pas de maintien au CP envisagé cette année.

c. Projets pédagogiques

- Passés :

C2 : Fin du projet de l'année dernière sur « L'Afrique solidaire »

- Vente de baobabs et de frangipaniers = la somme de 375 € a été reversée à l'association Teria (aide humanitaire au Burkina Faso).

- M. Menard regrette que les élèves n'aient pas réalisé de dessins pour les soldats qui interviennent au Mali.

- 2 classes de CP et 2 classes de CE2 : Danse africaine avec l'intervention d'une danseuse et d'un musicien. 9 interventions par classe = spectacle filmé et distribué aux parents sous clé USB.

- En cours :

C1 et C2 : Prix « Bulle de lecture » : Alix et Cécile, les bibliothécaires de la médiathèque de la commune, viennent lire des livres dans les classes de C1 et de C2. A l'issue de ces lectures, dans un second temps, les enfants devront voter pour leur ouvrage préféré. L'APE finance l'achat des livres pour ce prix pour l'école maternelle. Les enseignantes la remercient.

C1 :

- **Festival du film d'animation** : toutes les classes de l'école maternelle assisteront à la projection de 5 courts métrages dans le cadre du festival du film d'animation de Rennes métropole. A l'origine, nous devions nous rendre au cinéma de Bruz. Compte-tenu des conditions sanitaires, l'équipe du festival a proposé une séance au sein de l'école.

- Dans le cadre du projet de l'année autour de la **connaissance soi et des émotions** : intervention d'une plasticienne de l'association Caf Art Naüm pour des ateliers avec de l'argile, en période 5.

C3 : Projet cabanes

Commencé en septembre avec les 4 classes de CM1-CM2. Réalisation de 4 cabanes par classe selon différentes thématiques.

Après les vacances de février, travail en visio et en présentiel avec des étudiants de l'école d'architecture de Rennes (3 étudiants par classe) qui ont réalisé les plans proposés par les classes.

A venir : la réalisation de la maquette. Les cabanes seront réalisées début juin pour être exposées à partir du 18 juin dans la cour de l'école.

Demande de rdv avec le maire pour échanger avec les élèves délégués par rapport à la sécurité liée à l'exposition de ces cabanes.

- Annulées :

- la sortie à l'école musée de Bothoa pour les CP et

- la classe de mer des CE2 prévue du 6 au 9 avril 2021.

Mme Sirera : Serait-il possible, l'année prochaine, de prévoir une sortie particulière pour les enfants qui n'auront pas pu bénéficier de la classe de mer (en 2020 et 2021) ?

Trop de paramètres inconnus pour l'année prochaine à cette période de l'année scolaire (répartition des élèves, enseignants...). Cela ne permet pas d'apporter une réponse à cette question pour le moment.

Mme Roptin informe que la municipalité a accepté la demande exceptionnelle de fusion des budgets « Transport » (pas utilisé) et « Sorties-Animations ». Les élèves ne pouvant pas utiliser les transports (en raison des mesures sanitaires) pour se rendre à des animations culturelles, cette fusion va permettre aux enseignants de faire venir les artistes ou les intervenants à l'école. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette validation.

d. Rythmes scolaires

Deux réunions se sont tenues en présence de la municipalité (M. le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires et le directeur général des services), de 2 ou 3 représentants de parents, de 2 animateurs et de 2 enseignants (C2 et C3). La 2^e réunion s'est tenue en présence de l'inspecteur. Les enseignants et le périscolaire ont préparé, chacun de leur côté, un argumentaire simplifié à destination des parents de l'école et l'ont remis aux parents présents aux réunions. Tout doit être prêt pour un envoi au Directeur Des Services Académiques en **janvier 2022**.

A faire : préparation commune des argumentaires à destination des parents d'élèves, consultation des parents, réunion publique (si les conditions le permettent), conseil d'école extraordinaire et conseil municipal. Reprise des réunions d'ici fin mars, début avril.

e. Le Plan Particulier de Mise en sécurité :

Les exercices obligatoires « intrusion » et « risques majeurs » n'ont pas encore été réalisés car nous attendions le matériel nécessaire (pose d'une alarme) et la résolution des problèmes de téléphonie. Depuis peu, tout est installé et résolu, mais un temps de formation pour les enseignants va être nécessaire. Les exercices seront réalisés avant la fin de l'année scolaire.

M. Bonnier précise que la gendarmerie est présente lors de ces exercices. Tous les bâtiments du groupe scolaire (les 2 bâtiments de l'école élémentaire, l'école maternelle et le bureau, l'espace enfance, le complexe sportif, le restaurant scolaire, la salle des maîtres élémentaire et le bureau administratif du périscolaire) sont reliés à cette même alarme PPMS.

f. Le projet de l'école 2020-2025

Chaque cycle a travaillé sur le bilan du projet précédent. Un auto-positionnement et une synthèse, travaillés tout d'abord en conseil de cycle, ont été rédigés ensuite en commun entre les 3 cycles. Le nouveau projet d'école est en cours d'élaboration.

3. Point sur les travaux et aménagements de l'école

M. Menard :

- Travaux de désamiantage terminés en maternelle à la rentrée 2020

- Prévu par la municipalité pendant l'été 2021 :

- Cuisine dans la salle des maîtres élémentaire
- Bâtiment A : prises RJ 45, faux plafonds, éclairage à leds, toiture, installation de 200 m2 panneaux photovoltaïques sur la toiture sud
- Sanitaires de la maternelle : l'ensemble des toilettes sera repris (urinoirs, faïence, petites cloisons entre chaque toilette). Le lave-mains au milieu reste car il est récent. Des toilettes adultes avec ouverture sur le couloir seront également réalisées.

- Peinture de 3 classes maternelles cette année, puis 3 autres l'année prochaine.

- Prévision de 11 000 euros pour les équipements informatiques. Maintenance informatique signée avec le nouveau prestataire la semaine dernière.

La séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance

Rachel GUYOMARD

La directrice

Ghislaine ROPTIN